

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

TOUS LES NIVEAUX :

- Le dossier SIECLE,
- 4 photos d'identité
- Demande d'internat dûment complétée, si concerné,
- Livret de la famille (divorce)
- Jugement de divorce
- Un RIB des parents pour le paiement de la cantine,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Carnet de vaccination,
- Attestation de paiement CAF - OBLIGATOIRE POUR LA DEMANDE DE BOURSE

+ POUR LES INSCRIPTIONS EN PREMIERE :

- Photocopie du recensement (dès 16 ans en mairie) **OBLIGATOIRE** pour l'inscription aux examens,
- Photocopie du certificat de participation à la Journée du Citoyen **OBLIGATOIRE** pour l'inscription aux examens,
- Photocopie recto-verso en couleurs de la carte d'identité de l'élève pour l'inscription aux examens,

+ POUR LES TERMINALES

- Photocopie du certificat de participation à la Journée du Citoyen **OBLIGATOIRE** pour l'inscription aux examens (si non fournie l'année précédente),

+ POUR LES ELEVES EN FORESTIER ET MELEC

- Questionnaire médical de l'éducation nationale pour avoir l'autorisation de travailler sur les machines dangereuses **OBLIGATOIRE**.

+ POUR LES ELEVES EN PRO FORESTIER MELEC ET MA/MCV

- Autorisation du représentant légal pour le paiement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie pro, document joint,
- Un RIB du représentant légal ou bien de l'élève,
- Copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur (livret de famille).

Pas de photocopie sur place, le dossier doit-être complet, les dossiers par mail ne seront pas acceptés.

MDL

Pour adhérer à la maison des lycéens, merci d'établir un chèque de 16€ à l'ordre de la MDL avec le nom et prénom au dos du chèque de votre enfant.

La maison des lycéens est une association des élèves du lycée qui a pour objectif de mettre en place des activités de loisirs, culturelles et d'améliorer la vie quotidienne du lycée.

L'adhésion à cette association est facultative. Les membres de la MDL vous remercient d'avance.

ASSURANCE DES FAMILLES

Bien que l'assurance soit facultative, la Proviseure du lycée engage vivement les parents des élèves à les assurer pour les risques de responsabilité civile.

Les familles sont absolument libres de contracter une assurance auprès de la compagnie privée de leur choix.

L'élève ne pouvant justifier de la couverture de ce risque peut se voir refuser sa participation à certaines visites ou sorties organisées par l'établissement.

INTERNAT

Pour une demande d'inscription à l'internat, vous devez compléter le formulaire joint dans le dossier.

Les décisions d'acceptation en internat sont prises par le chef d'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024/2025

Formation :

Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVENom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/__

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : __ __

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez.....

Ou possède sa propre adresse

Code postal : __ __ __ __ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : __ __ __ __ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : __ __ __ __ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE		A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
La <i>personne en charge</i> , lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.		
Lien avec l'élève* :	Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille* :		
Nom d'usage :	Prénom* :	
Adresse* :		
.....		
Code postal* : _ _ _ _ Commune* :		
Pays* : @ Courriel :		
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :		
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>		

AUTRE PERSONNE À CONTACTER	
Lien avec l'élève* :	Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille* :	
Nom d'usage :	Prénom* :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :	
J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE	
Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire . Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation . Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.	
J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous <input type="checkbox"/>	
Vous-même :	
Nom de famille* (1) :	
Nom d'usage (2) :	
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :	
Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :	
Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :	
Votre concubin(e) :	
Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche	
Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage (2) :	
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :	
Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :	
Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :	

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
 (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

SCOLARITE POUR LA RENTREE 2024-2025

Classe de seconde Générale et Technologique

NOM :

Prénom :

TOUTES SECONDES GENERALES

Régime : Externe Interne Demi-pensionnaire

LV A Anglais

LV B Italien Espagnol Allemand CNED

FSL Ski Montagne

Enseignement optionnel

Management et Gestion * OUI NON

Programme CIT OUI NON

* L'enseignement optionnel Management et gestion en Seconde permet à l'élève :

- de mieux comprendre son environnement économique et juridique et le fonctionnement d'une entreprise ;
- de s'interroger sur les grandes questions économiques et de mieux appréhender les nouvelles problématiques économiques, juridiques ou de gestion.
- Programme de seconde qui vise à mettre en place les éléments d'une culture à la fois scientifique et technologique. Pour découvrir la STi2D.

Les enseignements de Management et de gestion sont approfondis en classe de 1ère dans la filière STMG.

SCOLARITE POUR LA RENTREE 2024-2025

Classe de seconde Pro

NOM :

Prénom :

TOUTES LES SECONDES

Régime : Externe Interne Demi-pensionnaire

LV A Anglais

LV B Italien Espagnol Allemand CNED

Pas de LVB pour les PRO A Forêt

FSL Ski

Pas de FSL Montagne pour les Pro

Pas de FSL pour le Pro A

PAP

PPS

PAI

DEMANDE À BÉNEFICIER DU SERVICE D'INTERNAT Année scolaire 2024 – 2025

PREMIÈRE DEMANDE (1) RECONDUCTION

(1) MOTIF DE LA DEMANDE À EXPLICITER

- Section sportive (FSL) Section forestière Eloignement
 Problème de transport Cadre de travail Autre :

L'INSCRIPTION A L'INTERNAT N'EST PAS UN DROIT

Compte tenu de la capacité d'accueil de l'internat et du nombre de demandes, nous traiterons au mieux votre demande.

- Je m'engage à venir au lycée à la demande de l'établissement si la situation l'exige (état de santé, comportement etc).

ELEVE – ECRIRE EN LETTRE MAJUSCULE

Nom : Prénom :

Date de Naissance : G F

Mail de l'élève : Portable de l'élève :

PAI PAP PPS AUTRE (préciser) :

Classe :

- | | | | |
|--|--|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} PM | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Générale | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Générale | <input type="checkbox"/> MC AG2S |
| <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STMG | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STMG | |
| <input type="checkbox"/> 2 ^{de} PRO | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} PRO | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} PRO | |

RESPONSABLES DE L'ELEVE obligatoire

Père NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

Mère NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

Lettre de demande chambre avec un camarade – LPO de la Montagne

A :, le

Bonjour,

NOM PRENOM élève dans votre établissement à la rentrée 2023/2024 en classe de, sollicitant une place en internat, serait-il possible d'avoir une chambre avec l'élève NOM PRENOM

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Signature

La proviseure
C. AMROUCH

FICHE RENSEIGNEMENTS GESTION

Pour tous les élèves

INTERNES, DEMI-PENSIONNAIRES ou EXTERNES

6324, route de la Colmiane
La Bolline
06420 VALDEBLORE

Service Gestion
Tel : 04 93 05 33 04
Mel : intendance.0061987c@ac-nice.fr

ELEVE CONCERNE :

NOM : PRENOM : CLASSE :

BOUSIER : OUI NON DEMANDE DE BOURSE EN COURS

RESPONSABLE LEGAL QUI PAYE LES FACTURES (Voyages, sorties, dégradations et hébergement)

NOM : PRENOM :

Mél : @

Attention: Le service de gestion communiquera autant que possible avec vous par mél. Les factures de l'internat et de la demi-pension seront envoyées par mél, l'adresse mél communiquée doit donc être valide.

REGIME CHOISI POUR VOTRE ENFANT :

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL FINANCIER (PARENT QUI PAYE LES FACTURES) :

Je soussigné(e), NOM : PRENOM :

demande l'inscription de mon enfant :

- à l'internat
- à la demi-pension 5 jours
- à la demi-pension 4 jours (jours fixes pour l'année scolaire)
- à l'externat

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement et m'engage à régler l'intégralité des frais d'internat ou de demi-pension dans les délais impartis.

Date : / /

Accord du Chef d'Etablissement :

Signature du représentant légal :

Signature du représentant légal financier :

(obligatoire en cas de demande d'inscription à l'internat
ou à la demi-pension)

ATTENTION

Obligatoire pour tous les élèves:

Fournir un RIB (avec IBAN et BIC) au nom du responsable financier

Ce RIB ne servira qu'à des fins de remboursement de vos trop-perçus ou de paiement de votre éventuel excédent de bourse de lycée. Aucun prélèvement n'est possible.



académie
Nice

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



6324, route de la Colmiane
La Bolline
06420 VALDEBLORE
Tél. : 04 93 05 33 00

INFORMATION AUX FAMILLES

Le Conseil d'Administration du Lycée de la Montagne a approuvé le 04 avril 2024 l'utilisation d'un lecteur de Reconnaissance du Contour de la Main (Lecteur RCM) pour l'identification des convives lors de leur passage au restaurant scolaire.

Vous trouverez dans le document joint les informations complémentaires encadrant son utilisation au sein de l'établissement, conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles et Loi informatique et liberté), ainsi qu'un formulaire de consentement.

Ce procédé d'authentification présente les avantages suivants :

- Supprimer les problèmes de badge volé ou perdu, ainsi que le traitement et coûts administratifs liés à ces opérations (y compris les frais pour les parents si un badge doit être refait),
- Supprimer les soucis d'usurpation ou de prêt frauduleux de badge,
- Réduire les problèmes de temps de passage du fait des oublis de badge,
- Réduire les utilisations de badges, composés de plastiques très difficilement recyclables, et contribuer ainsi à un meilleur respect de l'environnement et de traitements des déchets.

Nous attirons votre attention sur le fait que le formulaire de consentement doit impérativement nous parvenir dûment rempli et signé avant le premier passage à la cantine.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Proviseure,

Corinne AMROUCH

RECUEIL DE CONSENTEMENT

Année scolaire 2024-2025

6324, route de la Colmiane
La Bolline
06420 VALDEBLORE
Tél. : 04 93 05 33 00
Fax: 04 93 05 32 98

Le conseil d'administration du Lycée de la Montagne a approuvé le 04 avril 2024 l'utilisation d'un lecteur de contour de la main pour l'identification des élèves demi-pensionnaires et internes lors de leur passage au restaurant scolaire.

La prise de mesure repose sur la géométrie de la main, seul le contour est pris en compte. Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration de conformité à la CNIL lors de sa mise en œuvre et, conformément au règlement général sur la protection des données, il est inscrit au registre des activités de traitement de l'établissement.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main associée à un code personnel est proposé aux élèves afin de leur permettre l'accès au restaurant scolaire et ainsi supprimer les problèmes de carte volée, perdue et oubliée. L'élève doit rentrer son code personnel puis présenter sa main.

Les données biométriques (contour de la main) bénéficient d'une protection particulière et ne peuvent être enregistrées sans votre consentement. Le coupon ci-dessous doit être retourné à l'établissement.

Vous pouvez toutefois vous opposer à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant, dans ce cas un badge sera délivré pour permettre l'accès au restaurant scolaire.

✂

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

père/mère/tuteur de l'enfant

Autorise / N'autorise pas (rayer la mention inutile)

que les données biométriques « contour de la main » de mon enfant soit traitées par l'établissement pour l'accès à la restauration scolaire.

Date

Signature des responsables légaux

NOTICE DETAILLEE

Identité et coordonnées de l'organisme (responsable du traitement de données) :

Lycée de la Montagne 6324, route de la Colmiane La Bolline 06420 Valdeblore

Finalités

Gestion des accès au restaurant scolaire

Bases juridiques du traitement

Consentement des familles

Relation contractuelle

Catégories de données collectées

Données d'identité de l'élève : son nom et son prénom

Scolarité : classe

Gabarit biométrique du contour de la main

Code personnel de l'élève

Destination des données

Gabarit : sans destinataire (conservé en base pour comparaison lors du passage)

Autres données : service de gestion

Durée de conservation des données

Les données relatives à l'identité de l'élève sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement.

Les gabarits biométriques du contour de la main associés à un code d'accès personnel sont conservés pendant la durée de l'année scolaire. Si un élève quitte l'établissement ou est désinscrit du service de restauration scolaire en cours d'année, ses données biométriques sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation des données de votre enfant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter directement le secrétariat de l'établissement.

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de l'académie.

Coordonnées du délégué à la protection des données

Courrier postal : Délégué à la Protection des données, Rectorat de Nice, 53 avenue Cap-de-Croix 06181 Nice

Courrier électronique : dpd@ac-nice.fr

Formulaire en ligne : <https://www.ac-nice.fr/contacter/category/saisir-le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles-dpd>

Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

En cas de difficultés, vous pouvez également saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une réclamation.

OBLIGATOIRE

AUTORISATION DE SORTIE DU LYCEE POUR LES ELEVES LYCEENS MINEURS

Je soussigné(e) responsable légal(e) de

En classe de :

Autorise mon enfant à sortir de l'établissement sur son temps libre et en l'absence du professeur y compris le mercredi après-midi.

N'autorise pas mon enfant à sortir de l'établissement.

Dans le cas où je donne l'autorisation, je décharge l'établissement de son obligation de surveillance pendant les sorties libres.

LES ELEVES DE 3^{ème} NE SONT PAS AUTORISES A SORTIR DU LYCEE MÊME SUR LEUR TEMPS LIBRE

Responsable légal 1
Date et Signature

Responsable légal 2
Date et Signature

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE / DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), NOM :

Prénom :

Responsable de l'élève NOM :

Prénom :

Né(e) le : __ / __ / ____

En classe de _____

Autorise l'exposition, la reproduction et la publication de photos, enregistrements ou travaux de l'élève, pris ou effectués dans le cadre de ses activités scolaires et périscolaires au Lycée Régional de la Montagne.

Cette autorisation est valable pour tout support de publication numérique ou papier.

Cette autorisation comprend également les images, enregistrements pour les sorties avec nuitées dans le cadre des activités scolaires.

Elle est valable pour toute l'année scolaire 2024/2025 au Lycée Régional de la Montagne.

Responsable légal 1
Date et Signature

Responsable légal 2
Date et Signature

Pour toute information complémentaire (santé, problématique particulière etc...) vous pouvez prendre contact avec l'établissement ce.0061987c@ac-nice.fr

TRES IMPORTANT : En cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de situation familiale, vous devez impérativement prévenir sans délai, le secrétariat de direction avec justificatif(s) à l'appui.

FICHE INFIRMERIE

Année scolaire 2024 / 2025

PHOTO

Classe :

Nom de l'élève

Prénom

Date et lieu de naissance.....

Adresse

.....

Externe

Demi-pensionnaire

Interne

Personne à contacter en cas d'urgence :



TELEPHONE

Nom de la mère :



TELEPHONE

Nom du père :



TELEPHONE

Etablissement fréquenté l'année précédente et classe :

.....

Pour accompagner sa scolarité, votre enfant dispose t-il :

- d'un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé)
- d'un **PAP** (Projet d'Accompagnement Personnalisé)
- d'un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- d'un dossier **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Photocopies à fournir impérativement

- Carnet de Santé (partie VACCINATIONS) ou à défaut attestation du médecin précisant les vaccins effectués

Renseignements médicaux

Votre enfant a-t-il :

- Un problème de santé : OUI NON Si oui lequel
- Un traitement : OUI NON
- Un régime alimentaire : OUI NON
- Une allergie : OUI NON Si oui lequel
- Un suivi particulier : OUI NON
 - Orthophoniste
 - Psychologue
 - Kinésithérapeute
 - Autre :

Si votre enfant doit prendre un traitement sur le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir :

- l'ordonnance
- les médicaments
- signer l'autorisation ci-dessous :

« En l'absence de l'infirmière, je demande à la personne désignée par le Chef d'Etablissement, d'administrer le traitement médical à mon enfant »

Date et Signature :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

L'établissement scolaire ne peut se charger de conduire un élève souffrant chez le médecin. Vous êtes tenus de venir rechercher le plus rapidement possible votre enfant et de signer une décharge. Seules les personnes désignées à l'administration lors de l'inscription sont autorisées à le prendre en charge.

A.....le.....

Signature (s) :



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat
de l'académie de Nice

SERVICE SANTE
Affaire suivie par :
Docteur Suzel MULLER
Médecin conseiller technique
Après du Recteur

Téléphone
04 93 53 70 43
Courriel
Suzel.Muller@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Le Recteur de l'académie de Nice

à

Mesdames et Messieurs
les proviseurs de lycée polyvalent
Mesdames et Messieurs
les proviseurs de lycée professionnel
S/c de Messieurs les Inspecteurs d'académie
Directeurs académiques des services de l'éducation
nationale
DSDEN du Var et des Alpes-Maritimes

Mesdames et Messieurs les Directeurs délégués aux
formations professionnelles et technologiques

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux Sciences et techniques industrielles

Madame l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail

Objet : Conditions de l'avis médical préalable délivré aux élèves mineurs affectés dans une filière professionnelle les exposant à des travaux réglementés.
(Réf : circulaire interministérielle n° 11 du 23 octobre 2013, guide d'action pour une politique de prévention corédigé par la région académique, DIRECCTE et la DRAAF édité en juin 2014)

Avant l'exposition à des travaux réglementés des élèves mineurs scolarisés dans les lycées professionnels les chefs d'établissement doivent s'assurer de la délivrance d'un avis médical préalable du médecin de l'éducation nationale affecté à leur établissement.

Cet avis médical porte sur la capacité de l'élève mineur à suivre une formation professionnelle déterminée nécessitant d'utiliser certains équipements de travail, appareils, produits dangereux tout le long du cursus de la filière d'affectation.

Dans le cadre de l'entrée dans cette filière, cet avis médical sera délivré au terme d'une visite médicale obligatoire comportant un entretien et un examen médical rigoureux : elle permettra au médecin de l'éducation nationale de vérifier la compatibilité de l'état de santé de l'élève avec les travaux nécessaires à sa formation professionnelle.

Dans la poursuite de la filière professionnelle par l'élève mineur et à chaque début d'année l'avis médical préalable pourra être renouvelé par un bilan médical sur dossier : un courrier,

Copie pour information : Monsieur le Directeur de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – PACA



2 / 2

sous forme de questionnaire, sera adressé aux parents responsables de l'élève afin de faire le point sur des événements de santé éventuels survenus au cours de l'année passée.

Ce questionnaire, joint en annexe, sera à retransmettre au médecin de l'éducation nationale qui pourra ainsi assurer le suivi individuel de chaque élève mineur. Au vu des éléments il appartiendra au médecin de l'éducation nationale de décider de renouveler de suite son avis ou de convoquer l'élève mineur pour une nouvelle visite médicale. En cas d'absence de retour des parents, le médecin de l'éducation nationale convoquera l'élève.

Dans le cadre du travail collaboratif, au sein de l'établissement, le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) ne manquera pas également de signaler au médecin de l'éducation nationale tout événement de santé, concernant un élève mineur, dont il aurait connaissance et pouvant avoir évidemment une répercussion sur la poursuite de la formation de cet élève.

Nice, le 27 septembre 2017

Emmanuel ETHIS



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le médecin de l'éducation nationale de l'établissement

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa formation professionnelle, votre enfant mineur effectue depuis son arrivée dans l'établissement des travaux réglementés nécessitant une dérogation de l'Inspecteur du travail.

En vue du renouvellement de cette dérogation, je vous remercie de bien vouloir compléter le questionnaire de santé ci-dessous à remettre à l'infirmerie de l'établissement sous pli cacheté.

Le médecin de l'éducation nationale

Nom et prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Classe : _____

Depuis la dernière visite médicale votre enfant a-t-il eu des problèmes de santé ?

oui préciser lesquels : _____
non

Suit-il un traitement ?

oui lequel : _____
non

A-t-il eu un accident ?

oui non

A-t-il été hospitalisé ?

oui motif : _____
non

Avez-vous d'autres informations à nous communiquer ?

Date et signature du représentant légal

